

## Quelle L3 choisir ?

Par **H-île**, le **22/04/2016** à **10:15**

Bonjour,

Actuellement en 2ème année de licence de droit, je ne sais pas du tout vers quel métier m'orienter et encore moins vers quelle filière : droit public ou droit privé.

J'aime autant l'un que l'autre et mes résultats sont à peu de choses près équivalents.

Est ce que cette L3 est vraiment déterminante par la suite pour entrer en master? Je veux dire par là, pourrais je éventuellement entrer en master droit privé en ayant fait une L3 droit public ou inversement ?

Merci à tous pour vos réponses

Par **Poussepain**, le **22/04/2016** à **10:26**

Le choix de la L3 n'est pas rédhibitoire mais permet à un étudiant déjà orienté de marquer son intérêt pour certaines matières.

Si vous n'avez pas encore choisi et que vous n'êtes pas sûr des master 2 que vous voulez, le mieux est de faire une licence généraliste.

Par **H-île**, le **23/04/2016** à **13:08**

Je vous remercie pour vos réponses. Malheureusement, la fac dans laquelle je suis ne s'organise pas ainsi et il faut déjà choisir en L3 vers quelle filière s'orienter.

Par **H-île**, le **24/04/2016** à **12:48**

Non je ne peux pas me permettre de changer de fac, surtout parce que je ne sais pas me décider pour ma L3. Cela me paraît un peu démesuré.

Mes matières préférées, je dirais le droit constitutionnel, le droit administratif et le droit pénal.

Par **H-île**, le **26/04/2016** à **10:24**

Je ne savais pas que cela pouvait parfois être possible !  
Je vais quand même continuer de réfléchir, merci à vous